

kins, l'agent de M. Fabre, qui a remplacé M. Roebuck. Ce M. Hawkins, qui est un marchand expéditionnaire s'est empressé, comme nous l'avons vu par une lettre qu'il a adressée à M. Fabre, d'offrir de rembourser au capt. Morin et aux deux autres ce qu'ils avaient payé pour leur passage à Londres, mais ces messieurs n'ont pas accepté l'offre, ayant pris, à ce qu'il paraît, des arrangements avec celui qui leur avait avancé l'argent. M. Hawkins s'est empressé d'engager et de payer leur passage sur le Zéland, et il leur donna en outre la somme de £27 sterling pour leurs besoins. Il n'y a donc pas de "négligence coupable" comme le dit le Journal, ni de la part de M. Fabre, ni de la part de son nouvel agent.

Depuis quelques temps déjà, M. Hawkins avait expédié à Sidney, 30 guinées pour chaque exilé afin de les mettre en état de payer leur passage et de se procurer les articles les plus nécessaires, pour habillements, etc. La nouvelle de l'arrivée de cette somme n'était pas encore parvenue à Sidney lorsque le capt. Morin et les deux autres exilés en sont partis.

Quant à la publicité de l'état des fonds qui sont maintenant entre les mains du trésorier, il nous semble que M. Fabre n'a de compte à rendre que lorsque tous les exilés seront arrivés. Ceux qui désirent cependant savoir comment on a disposé des fonds peuvent s'adresser au bureau de M. Fabre où les livres sont ouverts à tous ceux qui veulent s'assurer comment les fonds ont été employés.

En donnant ces quelques détails, nous le faisons pour nous servir de l'expression du Canadien, sans arrière-pensée et sans la participation de M. Fabre qui est absent de Montréal en ce moment. Mais lorsque nous songeons au trouble que s'est donné le trésorier-général pour recueillir toutes les souscriptions, et les enregistrer, par petites sommes la plupart, pour donner aux exilés à leur arrivée l'argent qui leur revenait, entretenir une correspondance à Londres avec M. Roebuck qui ne trouvait pas de moyens de faire payer à Sidney la somme qu'il avait entre les mains, puis plus tard avec M. Hawkins qui a trouvé le moyen de se mettre en rapport avec les exilés, il nous semble qu'on devrait y songer à deux fois avant de vouloir jeter ainsi du louche sur sa conduite. (Minerve.)

Jonction des deux océans par une compagnie Franco-Anglaise.—La Gazette de Bogota du 17 juin publie le traité signé le 10 mai entre le gouvernement de la Nouvelle Grenade et la compagnie de l'isthme de Panama. Cette compagnie—en tête de laquelle figurent les noms français de MM. Durieu, vicomte de Champane, de Cahard, lieutenant-colonel de Bellegarde, Courières, Chevalier, etc.—s'engage à construire un chemin de fer destiné à réunir les deux océans. En échange, il lui est fait des concessions de terres considérables, et le privilège, de cette voie de communication lui est accordé pour un espace de 99 années. Si, dans six ans à compter de la date du traité, la moitié du travail n'est pas achevée, la compagnie est déchue de sa concession et perd son cautionnement, qui est fixé à 600,000 francs. Si la dépense excède 25,000,000 de francs, le gouvernement grenadin devra payer l'excédant en titres publics non remboursables et portant 5 0/0 d'intérêt. Enfin, une fois le chemin terminé, la compagnie reste maîtresse d'en régler le tarif, à la charge de payer au trésor grenadin 2 1/2 p. 0/0 de ses bénéfices. (Cour. des E.-U.)

(Pour la Revue Canadienne.)

M. le Rédacteur, Ayant assisté le 6 du mois, à l'examen général des élèves du Sacré-Cœur à St. Jacques de l'Acadé, et croyant remarquer que l'on est déjà un peu en retard pour la publication de cet examen sur les journaux, j'ose prendre sur moi d'informer le public des progrès rapides que j'ai remarqués, avec plusieurs autres témoins, dans les élèves de cette maison. Dans les différentes matières sur lesquelles les élèves ont paru, sur l'étude de la religion, la lecture, la grammaire française et anglaise, l'arithmétique, la géographie, l'histoire sainte, l'histoire du Canada, l'économie domestique; et l'on a pu apercevoir beaucoup de fermeté et surtout d'intelligence. Chaque élève en particulier a montré qu'elle possédait très bien les diverses branches qui ont fait l'objet de ses études pendant le cours de cette année. Quelques uns d'entre elles ont fait preuve de talents très heureux, et qui promettent beaucoup pour la suite. Ces jeunes demoiselles doivent se rappeler que sur elles repose toute l'espérance d'un avenir prospère pour une maison qui, si elles ont le bonheur de l'illustrer par leurs talents et leurs vertus, comme il y a tout lieu de l'espérer, sera dans tous les temps leur maison à elles. Quel doux souvenir! Quel sujet de consolation pour toute leur vie! Car comme la vie est exposée à bien des vicissitudes, l'âme au sort de la tempête à besoin comme d'un phare lumineux vers lequel elle puisse tourner ses regards abattus par la détresse pour y recueillir quelque rayon d'espérance qui remette son courage épuisé. Tel sera cette maison pour les jeunes personnes qui, si toutefois le vent de l'adversité vient à souffler sur elles et empoisonner leurs quelques fleurs d'une existence qu'elles espèrent pour tout devoir être heureuse, pourront tourner leurs yeux mouillés de pleurs vers le séjour témoin de leur ancienne prospérité; et lorsqu'elles en verront sortir de nombreux sujets formés à l'école de la sagesse, qui répandront partout l'odeur de la vertu, fruit d'une éducation savante et religieuse; et lorsqu'elles contempleront encore assis au foyer de cet asile chéri un nombreux essaim de jeunes personnes, qui grandiront à l'ombre de toutes les vertus, et qui n'oublieront pas dans leurs prières celles qui elles seront redevables de leur bonheur, elle se sentiront la main se retremper et prendre un nouveau cou-

rage qui les aidera à surmonter ces obstacles qui d'abord leur paraissent invincibles.

Les petits drames qui ont été joués pendant la séance, n'ont paru exécutés avec beaucoup de délicatesse; chaque actrice paraissait goûter très bien le rôle qu'elle remplissait; le débit était assez heureux, heureux, sans trop de précipitation, les mots étaient articulés de manière à être bien saisis de l'auditeur.

Où je n'ai pas été peu surpris, ça été dans le récit de plusieurs morceaux de poésie française et anglaise. Pour l'anglais, je n'ai rien dit de moi-même, ne sachant pas cette langue. Cependant j'ai eu soin de prêter l'oreille à ce qu'en disaient d'autres témoins plus en état d'en juger; qui affirmaient que le progrès dans la prononciation était très satisfaisant pour le temps si court que les élèves ont eu à donner à cette étude si difficile. Quant à la poésie française, j'ai été extrêmement surpris de voir que des enfants qui suivent un cours classique depuis si peu de temps, fussent déjà en état de goûter jusqu'à un certain point la beauté des vers et même les charmes de la poésie.

Dans les ouvrages d'aiguilles, dans la couture et dans la broderie, les progrès ont été aussi très heureux. Grand nombre de pièces sorties des mains des élèves ont justifié les parents lorsqu'après la séance on leur montra les ouvrages qu'on avait étalés avec ordre dans un galon. Il est facile de voir lorsqu'on assiste aux examens, que dans cette maison on donne la plus sérieuse attention à ce que les élèves sachent bien bien apprécier la valeur et l'importance de chaque matière qu'elles étudient. On s'applique avec soin à leur faire concevoir une haute idée de l'importance qu'il y a d'avoir une prononciation juste et correcte; un ton de voix élevé, autant que les règles de la bienséance le permettent. On ne saurait être étonné de l'état prospère de cette maison, lorsque l'on réfléchira qu'elle est régie par cinq dames institutrices qui sont uniquement consacrées à diriger l'instruction classique, étant aidées pour l'économie domestique par quatre autres Sœurs Converses. De sorte qu'on peut affirmer qu'aucune maison existe où l'éducation, selon sa localité, n'est mieux fournie d'institutrices de talents selon nous, et plus en état de procurer à la jeunesse l'éducation qui lui convient.

UN TÉMOIN AMI DE L'ÉDUCATION.

NOUVELLES DU MEXIQUE.

Les bruits sur la prise de Mexico.—Histoire de leur origine.—Nouvelle du Rio Grande, de Santa-Fé et de la Californie.

Après nous avoir mis en émoi par la nouvelle de la prise de Mexico, le Sud a gardé, depuis trois jours, le silence le plus complet et ne nous a plus envoyé le moindre écho du théâtre de la guerre. Cette absence de toute confirmation sur un sujet aussi important vient à l'appui de l'opinion que nous avons exprimée avant-hier, opinion que partagent du reste la plupart de nos confrères américains. Il semble en effet impossible que, vingt-sept jours après l'entrée du général Scott dans la capitale du Mexique, nous soyons encore sans avis officiel d'un tel événement.

L'Union de Washington, dont la parole a nécessairement un certain poids en pareille matière, a exprimé à cet égard une incrédule non moins absolue que la nôtre. Cependant, sa conviction paraît avoir été ébranlée depuis lors, par la manière dont une lettre de la Nouvelle-Orléans explique l'origine des bruits recueillis par le National. D'après cette version, une jeune dame de Mexico, aurait écrit en date du 15 juillet, à un compatriote qui habite la Louisiane, en lui annonçant que nombre de familles quittaient la capitale, et par un post-scriptum daté du 17, elle aurait ajouté que le général Scott venait d'y entrer. La personne à qui cette lettre était adressée l'aurait tenue secrète par égard pour sa jolie correspondante, et ainsi s'expliquerait le temps que la nouvelle a mis à transpirer.

Quelques nouvelles du Rio-Grande, du Nouveau-Mexique et de la Californie sont venues, en attendant mieux, tromper l'impatience ou cette fausse alerte, a jeté l'opinion publique.

Du côté de Saltillo, tout demeure dans le statu quo le plus complet. On annonce de jour en jour la marche du général Taylor sur San-Luis, mais il paraît que ce mouvement n'entre nullement dans les vues actuelles du cabinet de Washington, et que, jusqu'à nouvelle ordre, le vieux Rough and Ready n'a d'autre mission que de servir de frontière vivante aux conquêtes américaines de ce côté.

A Santa-Fé et du côté du Pacifique, les choses ne paraissent pas aller tout à fait aussi bien. Le colonel Price voit ses forces, déjà insuffisantes, se réduire chaque jour davantage par le départ des volontaires dont le temps de service est expiré. En même temps l'audace des Indiens paraît s'accroître, et chaque jour voit de nouvelles escarmouches. La position, si l'on ne se hâte d'envoyer des renforts, peut devenir critique: à force de remporter des avantages, les Américains finiraient par être anéantis.

En Californie, la conquête ne semble pas rencontrer les mêmes obstacles, mais la dissension s'est glissée dans les rangs des vainqueurs. A peine le commodore Stockton s'est-il décidé à partir en remettant l'autorité aux mains du général Kearny, que celui-ci est obligé de faire arrêter le colonel Fremont pour avoir refusé d'obéir à ses ordres. C'est là malheureusement un résultat presque inévitable de la situation: les officiers, longtemps livrés à eux-mêmes, perdent l'habitude de la subordination et trouvent trop lourd le joug de la discipline lorsqu'il faut s'y soumettre. On annonce, du reste, que le général Kearny lui-même se prépare à revenir pour le mois de septembre. Courrier des E. U.

Naissances.

En cette ville, samedi, le 14, la Dame de M. P. P. Martin, marchand, a mis au monde une fille. A Yamachiche, le 7 courant, la Dame du Capit. Alexis Millet a mis au monde une fille.

Mariages.

En cette ville, le 16 courant, par M. Fay, M. J. B. Janotte, relieur, à Dlle. Angèle Dufresne, tous deux de cette ville.

A Saint André, le 2 de courant, par le revê. M. Poullet, curé du lieu, Samuel Bradley, junior, éc. fil de Samuel Bradley, éc., marchand de Rimouski à Dlle. Zoé Michaud, fille d'Édouard Michaud, éc., notaire public, marchand, capitaine de milice et conseiller municipal de St. André.

Decès.

En cette ville, subitement, vendredi soir, le 13 de courant, M. le Docteur B. O. Vallée, âgé de 27 ans. Ses funérailles ont eu lieu hier matin dans l'église paroissiale, accompagnées d'un concours nombreux. Mort à la fleur de l'âge, il laisse une famille inconsolable et de nombreux amis pour déplorer sa perte.

En cette ville, le 14 de courant, à l'âge de 57 ans, après une maladie de plus de six mois, Dame Marie-Anne Gaudry dite Bourdonnière, veuve de feu M. Étienne Garceau. Elle laisse pour déplorer sa perte une fille inconsolable. Ses funérailles ont eu lieu hier matin auxquelles assistait un grand nombre de parents et d'amis. Ses restes mortels ont été déposés dans les voûtes de l'église paroissiale.

En cette ville, le 13, Henriette-Marie, enfant de W. B. Lindsay, éc., âgée de 18 mois et 10 jours.

En cette ville, le 9, Joseph-Henri, enfant de P. Charlebois, éc., âgé de 14 mois et 15 jours.

A Boucherville, ce matin, après une légère maladie de plusieurs mois, Delphine Dugas, âgée de 21 ans. A Sorel, le 4, du typhus Dr. Rodolphe Steiger, ci-devant capitaine dans le régiment de Watteville, âgé de 67 ans.

A NOS ABONNÉS

DES CAMPAGNES.

Le premier semestre de l'année 1847 étant expiré le 1er juillet courant, nos abonnés sont avertis de vouloir bien nous en faire parvenir le montant sans tarder. La meilleure voie pour envoyer ces argents est la MALLE-POSTE. Depuis plusieurs années tous les argents envoyés par la malle nous sont parvenus régulièrement.

Nous espérons que nos abonnés des campagnes voudront bien se conformer à cet avis et nous éviter les frais de collection. Rien n'est plus facile que de mettre quelques piastres en billets dans une lettre et de l'expédier par la malle. Ceux qui nous négligent ne sont pas nos amis.

THÉÂTRE ROYAL,

QUARRE DALHOUSIE. CE SOIR, MARDI, Seconde soirée des DANSEUSES VIENNOISES.

La soirée commencera par l'admirable PAS DE FLEURS Par les 48 Danseuses Viennoises.

Ensuite sera jouée la petite farce intitulée PERFECTION Qui sera suivie par LE PAS HONGROIS Par les 48 Danseuses Viennoises.

On jouera ensuite le MOULIN A VENT. La soirée sera terminée par Un Grand Pas Oriental Par les 48 Danseuses Viennoises. Voir programme.

A VENDRE. Un emplacement avantageusement situé, Rue Ste. Elisabeth, pour bâtir deux maisons.

Une maison à louer dans la même rue, pour les conditions s'adresser à Mr. CHARLES GAREAU, Tailleur, Rue St. Gabriel, No. 17

SOCIÉTÉ D'AGRICULTURE. UNE ASSEMBLÉE des MEMBRES de la SOCIÉTÉ D'AGRICULTURE du Comté de Montréal, se tiendra au Palais de Justice, VENDREDI, le 17 du courant, à 1 heure P. M., pour décider quels prix seront offerts l'automne prochain.

Par ordre, A. MONTREUIL, Secrétaire. 16 août.

La Société offre en vente DEUX des HUSSEY'S REAPING MACHINES, Machines pour moissonner, en très bon ordre et presque neuves. Par ordre, A. MONTREUIL, Secrétaire. 17 août.

DR. STRABNS, PREND la liberté d'annoncer aux citoyens de Montréal qu'il vient d'ouvrir un OFFICE au No. 58 de la rue St. Laurent, Fausbourg St. Laurent, où on pourra le voir à toute heure. 13 août.

AVIS. Vu que par le Statut Provincial de la dixième Victoria, intitulé "Acte pour l'Organisation du Notariat dans cette partie de la Province du Canada, appelée la Bas-Canada."

Il est entr'autres choses, statué que les Protocoles des différents Districts de Québec, Montréal et Trois-Rivières, convoqueront par avertissement à être insérés dans les deux langues dans deux papiers-nouvelles, une assemblée des Notaires dans chaque District à l'effet de déléguer les membres de "La Chambre des Notaires, spécifiant le jour, l'heure et le lieu de telle Assemblée. Le Protocole de la Cour du Banc de la Reine, dans et pour le District de Montréal, donne par les présentes avis qu'une Assemblée des Notaires, résidents dans le District de Montréal, se tiendra dans la Chambre d'Audience du Palais de Justice, en la Cité de Montréal, JEUDI, le VINGT-HUITIÈME jour d'OCTOBRE prochain, à DIX heures du matin, aux fins d'élire les Membres de la Chambre des Notaires de Montréal, en obéissance et conformément au dit Acte.

MONK, COFFIN & PAPINEAU. P.B.R. Montréal, 16 août 1847.



CORPORATION DE MONTREAL

AVIS est par le présent donné que les LIVRES de COTISATIONS pour les quartiers St. Anne et St. Antoine ont été réunis et mis au Bureau du Trésorier de la Cité, les propriétaires et autres qui ont été collés sont requis de payer immédiatement.

AVIS est par le présent donné que les LIVRES de COTISATIONS pour l'année courante ont été réunis et mis au Bureau du Trésorier de la Cité, et les propriétaires ou autres qui sont taxés sur ces livres sont priés de payer immédiatement. Si quelque personne se considère surchargée par la taxe imposée sur sa propriété réelle ou personnelle, elle peut, pendant trois semaines à compter de cette date, accumuler sa plainte en s'adressant par écrit "Au comité nommé pour s'enquérir des surcharges, accompagné des baux et autres titres. 27 juillet.

AUX INSTITUTEURS. UNE ASSEMBLÉE des MEMBRES de l'ASSOCIATION des INSTITUTEURS du District de Montréal, se tiendra à Montréal, MARDI, le 7 de SEPTEMBRE prochain, à 9 heures A.M., dans la salle de l'Institut Canadien. Les membres de cette Association qui tiennent à son existence sont priés d'y assister. Par ordre, J. E. LABONTE, Inst. Sec. Corresp. St. Marc, 16 août 1847.

Par L. J. Harkin. MUSEUM A VENDRE, Le Soussigné a reçu instruction de vendre par Etan, VENDREDI, le 29 AOUT courant, le MUSEUM ITALIEN ou CABINET DE CURIOSITÉS appartenant aux héritiers de feu JOSEPH CAJETAUX LE BLANC, écuyer, réunissant une belle collection D'OBJETS RARES ET CURIEUX. Dont on donnera les détails dans une prochaine annonce. Les catalogues seront prêts deux jours avant la vente, temps auquel les objets pourront être examinés. La vente aura lieu à ONZE heures chaque jour au Muséum, rue St. Paul. LEWIS J. HARKIN. 13 août.

EAU DE ST. LEON. RECEMMENT reçu et à vendre par le Soussigné quelques Dozaines de Bouteilles d'EAU des Sources de St. Léon. L. J. HARKIN. 13 août.

SPECULATION. A plus belle spéculation qu'on ait jamais présentée est maintenant offerte au public. Pour la somme modeste de £20, payable en 3 paiements et sans intérêt, on peut devenir propriétaire sur titre incontestable d'une très belle maison (Collège) avec Terrain, Jardin et Dépendances à l'écart, évalués à £2400 qui ont été déjà refusés, ou d'un Lot de pas moins de 50 pieds sur 135 pieds sur une rue de 60 pieds de largeur. Cette propriété située à Longueuil, la terre voisine de celle de l'église Anglaise, deuxième du terrain du chemin de fer, et la quatrième des fortifications du gouvernement sur notre beau St. Laurent, vis-à-vis la traversée des steamers, qui font la traversée tous les jours entre cette ville et Longueuil est l'un des plus beaux sites délectables tant sous le rapport sanitaire que sous celui de l'utilité et de l'agrément, elle a été divisée en 200 lots propres à bâtir par 200 souscripteurs à £20 chaque. L'émigration qui nous arrive tous les ans, démontre de suite l'avantage de pouvoir passer la saison d'été à la campagne et surtout sur les bords pittoresques du St. Laurent. La vente aura lieu (au défilé des souscripteurs) le 20 AOUT prochain. Termes faciles. Voir les plans dont l'un est déposé en l'étude de J. Hurteau, éc., N. P., à Longueuil, un autre au bureau du soussigné, et l'autre chez M. J. E. Gull-bault, botaniste, rue Côte, No. 14. J. H. JOBIN, Rue Ste. Thérèse, No. 7. Montréal, 30 juillet.

SEL. EN Magasin et attendu: 10,000 MINOTS de SEL de Liverpool, 1000 barils et sacs de do, 1000 de SEL FIN do C. R. RADENHURST, 32, rue St. Zangale-Karier. 6 août.

BOTTES ET SOULIERS. Le Soussigné informe ses amis et le public, qu'il a engagé plusieurs bons ouvriers, comme cordonniers et qu'il aura toujours à vendre un bel assortiment des meilleures BOTTES et des meilleurs SOULIERS, à des prix raisonnables, et à l'enseigne de la Botte Rouge, Flisco Jacques Carlier. T. CADOTTE. 3 août.

BANQUE D'ÉPARGNE DE LA CITE ET DISTRICT DE MONTREAL

Monr. l'Estque Catholique de Montréal. Bureau des Directeurs.

W. Workman, Président, Francis Hinch, A. LaRocque, Y. Prévost, H. Mulholland, J. G. John E. Mills, L. H. Holton, Joseph DeWitt, John Tully, Jacob Bourret, Damase Masson, P. Beaubien, Joseph Granth, T. Drummond, Nelson Davis, Judah.

AVIS est par le présent donné que cette institution paie CINQ PAR CENT sur tous les Dépôts. Les Dépôts sont reçus tous les jours de dix à trois heures et de dix à huit heures dans les jours de dimanche et lundi (les fêtes exceptées). Les applications pour autres affaires requérant l'attention du Bureau doivent être envoyées au Bureau de Québec, où que le Bureau des Directeurs se réunissent régulièrement tous les samedis. Cependant, si les circonstances l'exigent, on pourra occuper des demandes ou applications qui seraient faites, aucun autre jour dans la semaine. Le Président et le vice Président étant tous les jours présents, au Bureau de la Banque.

JOHN COLLINS, Secrétaire et Trésorier. Bureau de la Banque d'Épargne de la Cité et du District, N° 46 grande rue St. Jacques, à côté de l'Ottawa Hôtel. Montréal, 7 mai, 1847.

LA BANQUE D'ÉPARGNE DE LA CITE DE MONTREAL. EX TRAIT.

1er avril 1847. BALANCE des aux Dépositaires à cet date, par état. 29950 3 9

Montant déposé depuis le 1er avril. 21447 18 6

Balance au aux dépositaires ce jour. 24517 8 9

Bureau de la Banque d'Épargne de la Cité et du District, no. 46, Grande rue St. Jacques, près de l'Ottawa Hotel. 31 juillet, 1847.

RECLAMATIONS Contre le Gouvernement des États-Unis pour Services ou Fournitures durant la guerre de 1776.

ON demande des informations sur des VŒUX ou des ENFANTS-MALES de personnes, qui seraient rendus quelques services au gouvernement des États-Unis durant la guerre de 1776. Ces vœux ou enfants, s'il en existe, apprendront quelque chose à leur avantage, en s'adressant au Bureau de la Revue Canadienne, 18 Rue St. Vincent, Montréal. Les copies des papiers de St. Vincent, Montréal, bien faire attention à cette annonce. S'ils avaient quelques informations ils rendraient services à de pauvres familles en les communiquant. (Écrire français)

UN demande des informations de la veuve ou des héritiers de feu THIMOTHÉ DROLET de la veuve ou des héritiers d'ABRAHAM FERDINAND de la veuve ou des héritiers de SAUSFACON. Cette dernière a demandé longtemps à Verchères, s'est mariée à seconde nocce et demeurait l'année dernière à St. Sulpice. On suppose que les vœux ou quelques enfants de feu Thimothé Drolet ou d'Abraham Ferdinand sont quelque part aux environs de Montréal.

Ces familles et bien d'autres ont des réclamations à exercer contre le gouvernement des États-Unis; pour cela il faut que le mari ou la femme ne soient pas morts avant 1831. Les enfants-mâles peuvent réclamer. (Affranchir les lettres et s'adresser au bureau de la Revue Canadienne). 3 août.

CANAL LACHINE. A VIS est par le présent donné que l'on sera consacré dans le CANAL LACHINE jusqu'à samedi sur le huit août prochain; et qu'après cette date la navigation à travers le canal sera suspendu jusqu'à ce qu'un avis ultérieur soit donné.

Par ordre THOMAS A. BEGLEY, Sec. Travaux Publics. Département des Travaux, 8 juillet, 1847.

A VENDRE OU A LOUER AU BASSIN DE CHAMBLY.

UN EMPLACEMENT de 200 pieds de front sur même profondeur, avec une maison, de 80 pieds, magasin, hangar et jardin, etc. Pour les conditions, s'adresser à L. GAREAU, Chambly, P. MOREAU, Avocat, Montréal. 10 août.

PONT DE ST. EUSTACHE.

LES Soussignés ayant obtenu le privilège de construire un PONT sur la rivière Jésus, entre St. Eustache et Ste. Rose, au village de St. Eustache, demandent qu'il leur soit soumis des plans et devis pour la construction du dit pont conformément aux exigences de l'acte qui leur en confie le privilège. Lesquels plans et devis devront leur être soumis le 25 du courant, au bureau de L. M. Leprohon, écuyer, à l'inspection de potasse. L. M. LEPROHON, J. A. BERTHELOT. Montréal, 10 août 1847.

MEUNIER & TONNELIER.

ON a besoin à la distillerie de Laprairie, d'un MEUNIER capable et bien recommandé et d'un TONNELIER. S'adresser à Montréal au Bureau de la Brasserie Pigeon ou sur les lieux à A & T. SAUVAGEAU. Laprairie, 6 août 1847.

EAUX DE VARENNES.

LE Soussigné avertit le public qu'il a été nommé L'AGENT pour cette ville, pour la vente des eaux saluaires de SOURCES DE VARENNES, pour qui désirent en procurer voudront bien s'adresser au No. 38 rue Craig. Wm. McDONALD. 1er juil.